

France : une conjoncture minée par l'austérité

Yves Dimicoli

La France occupe une situation stratégique en Europe, au plan économique comme au plan politique : si elle est dominante par rapport à l'Europe du Sud, elle est aussi dominée par l'Allemagne.

Son rapprochement possible avec les autres sud européens face à Berlin représente un enjeu considérable qu'a pointé F. Hollande lui-même durant sa campagne pour l'élection présidentielle. On sait quel espoir, vite déçu, cela a pu faire naître, en Grèce particulièrement.

Car, une fois élu, le nouveau président a levé le pied, tout en réaffirmant que le partenariat avec l'Allemagne « *n'est pas exclusif* ». Et il a décidé, avec A. Merkel, de créer un groupe de travail franco-allemand qui, selon le ministre Moscovici, devra réfléchir à « *la mise en œuvre des décisions sur la Grèce et l'Espagne, mais aussi [sur] des questions plus structurelles, c'est-à-dire tout ce qui va dans le sens de la suppression de la supervision bancaire, de l'Union bancaire et de l'intégration européenne* » (1).

Le 9 septembre dernier, sur *TF1*, François Hollande a engagé ce qui ressemble beaucoup à une « *pédagogie du renoncement* » en donnant à comprendre que le changement ce n'est plus pour maintenant et que la seule solution possible, pour redresser la France, serait de trimer, deux ans durant au moins, « *dans la justice* » bien sûr, en respectant à la lettre deux grandes exigences :

- Côté politiques publiques, le TSCG non renégocié ;
- Côté entreprise, les canons patronaux de la compétitivité et de la flexibilité auxquels le président de la République semble s'être rallié.

Tout cela se fait dans un contexte de déchaînement du Medef et de l'UMP qui tentent de bipolariser fortement le débat politique, alors même que la côte de confiance du nouvel hôte de l'Élysée chute dans des proportions jamais vues aussi tôt dans le quinquennat.

L'économie française en stagnation

F. Hollande, sur *TF1*, a enfin reconnu que « *la crise est d'une gravité exceptionnelle !* ». Et pour cause au deuxième trimestre la croissance a été, pour la troisième fois de suite, de 0 % !

Si on néglige le troisième trimestre 2011 où elle a eu un petit hoquet (+ 0,3 %), le PIB de la France stagne

depuis le printemps 2011. Aujourd'hui, l'activité n'a toujours pas retrouvé son niveau du début 2008 et la Banque de France affiche fermement la prévision d'un recul de 0,1 % du PIB au troisième trimestre.

Désormais, le consensus des économistes prévoit, en moyenne, une croissance du PIB de 0,1 % en 2012 et de 0,3 % en 2013, loin des 0,3 % et 0,8 % prévus respectivement par le président de la République et son Premier ministre.

Au cœur de cette stagnation, il y a le chômage. Fin septembre 2012, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'établissait à 3 057 900 en France métropolitaine, en hausse par rapport à la fin août 2012 (+1,6 %, soit +46 900). Sur un an, il croît de 10,1 %.

Mais, au total, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C s'établissait à 4 515 500 en France métropolitaine (4 797 200 en France y compris DOM), en hausse de 0,5 % (+20 900) en septembre et de 8,3 % sur un an.

Après une destruction nette d'emplois de 11 700 au second trimestre 2012, l'INSEE tablait, en juillet dernier, sur une nouvelle contraction au troisième trimestre 2012 (-20 000) et au quatrième (-17 000). Le vif recul de l'emploi de l'intérim en juin et juillet (-3,5 %) laisse anticiper que la contraction pourrait être plus forte.

De son côté, l'Unedic anticipe 100 000 chômeurs supplémentaires au premier semestre 2012 et nombre de prévisions (dont celles de Rexecode-COE ou celle de l'OFCE) tablent, pour juin 2013, sur un taux de chômage de 10,5 % à 11 %.

Cet énorme chômage, dont la courbe, a annoncé F. Hollande, ne s'infléchirait pas avant « *un an* », pousse plus que jamais à la précarisation des emplois. Il pèse considérablement sur les salaires. Selon les comptes associés de la France publiés par l'INSEE en juin dernier (2), le salaire réel par tête diminuerait d'au moins 0,5 % cette année dans les sociétés non financières, après avoir déjà reculé de 0,5 % en 2011 et de 1,1 % en 2010.

Sur ces bases, l'INSEE anticipe un recul du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages de 0,6 %,

sans précédent depuis 1984. Aussi, la consommation qui, en France, représente 56 % du PIB, marque dangereusement le pas : au deuxième trimestre 2012, elle aura reculé de 0,2 % par rapport au premier trimestre et l'épargne tend à augmenter.

Le climat des affaires qui a connu une franche dégradation au cours de l'été, n'est donc pas prêt de s'améliorer de façon franche. D'ailleurs, si l'indice composite de l'activité globale en France s'est redressé à 44,8 points en octobre, contre 43,2 en septembre, il reste très en deçà du seuil des 50 points qui marque la frontière entre période d'expansion et de récession.

La contraction de la production industrielle, amorcée depuis l'été 2011, semble devoir se prolonger, malgré un petit ressaut en juillet. D'ailleurs, au troisième trimestre, la demande globale adressée aux industriels a continué de baisser et la dégradation de la demande étrangère s'amplifie (3). La nouveauté tient dans ce que le secteur des services est aussi frappé et amplifie même le mouvement.

Selon les experts de Markit, « *Alors qu'une baisse du PIB sur le troisième trimestre sera probablement confirmée, le quatrième trimestre semble débiter sous le signe d'un prolongement de cette tendance négative* ». Ils concluent que « *l'économie française pourrait donc terminer l'année 2012 en récession* » en notant que « *La confiance des prestataires de services français affiche son plus bas niveau depuis le début de l'année 2009, témoignant ainsi d'un certain abattement touchant un grand nombre d'entreprises, toujours confrontées à un fort climat d'incertitude et aux reports d'investissements qui en résultent* » (4).

Bien évidemment, tout cela pèse sur la situation des entreprises. Le taux de marge des sociétés non financières serait pour 2012 de 27,3 % en moyenne, contre 28,5 % en 2011. Mais il faut, plus que jamais, faire la différence entre les grands groupes et les PME.

Les premiers, qui se sont beaucoup internationalisés contre leurs bases nationales à la différence des groupes allemands, continuent d'afficher des bénéfices nets confortables, même s'ils sont en recul, car ils sont soutenus par l'activité internationale : au premier semestre les bénéfices nets des sociétés du CAC 40 atteignaient 36,6 milliards d'euros, en baisse de 18,1 % par rapport au premier semestre 2011. Mais ces mêmes sociétés s'apprentent à verser un montant total de dividendes de 38,3 milliards cette année, soit une progression de 5 % sur 2011 (5).

Pour les PME (hors micro-entreprises), le choc est tout autre. Confrontées à l'insuffisance grandissante de la demande interne, étouffées par le rallongement des délais de paiements, écrasées par leurs grands donneurs d'ordre, handicapées par l'insuffisance des qualifications et le refus des groupes de partager les coûts et résultats des recherches, elles se trouvent confrontées, dans l'industrie manufacturière, à un rationnement du crédit bancaire.

Selon la Banque de France (6), les encours de crédits mobilisés à destination de l'industrie manufacturière ont diminué de 3,2 % à fin août 2012 sur un an, alors que, des activités immobilières à celles de l'hébergement-restauration, les taux de croissance vont de +4,7 % à +6,8 % sur un an. D'où l'augmentation des

défaillances dans les établissements industriels de taille intermédiaire.

Enfin, les comptes extérieurs de la France continuent de se dégrader, malgré le coup de frein donné aux importations avec le ralentissement de la demande intérieure. Le déficit commercial sur les 7 premiers mois s'établit à 46,4 milliards d'euros. Les investissements directs à l'étranger à -25,1 milliards traduisent une accélération des sorties, tandis que les entrées nettes d'investissements directs (98,4 milliards d'euros) traduisent une décélération.

Le tout pourrait annoncer des tensions possibles à venir sur le financement de la balance des paiements avec la hausse des cours du pétrole et des matières premières importées et, peut-être, une nouvelle dépréciation du dollar par rapport à l'euro, tandis que vont ralentir les exportations de biens.

Les contradictions et reculs de l'Élysée

François Hollande a essayé de rassurer sur *TF1*. Il a même prétendu avoir tout anticipé des difficultés actuelles. Pourtant, il est passé d'une hypothèse de croissance du PIB de la France pour 2013 de 1,75 % dans son programme électoral à 1,2 % il y a trois mois puis à 0,8 %.

Mais malgré ce bougé sensible sur les hypothèses de croissance, il garde la même feuille de route sur le financement : le déficit public ne devra pas excéder 3 % du PIB en 2013, contre 4,5 % en 2012 et 0 % en 2017 !

Cette feuille de route est calée sur la volonté d'inscrire le « *déficit structurel* » (7) de la France sur une trajectoire de 0,5 % à moyen terme, comme le stipule le TSCG.

F. Hollande a parlé d'un sacrifice de 30 milliards en impôts nouveaux et en dépenses diminuées, l'an prochain, pour tenir cet objectif.

C'est là l'estimation qu'avait retenue la Cour des comptes en juin dernier (8), mais avec une hypothèse de croissance du PIB de 1 % et non de 0,8 %.

La note sera donc plus salée et de nouvelles mesures sont à attendre, au-delà des projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale, car la Cour des comptes, dans le même rapport, indiquait que si la croissance française n'était que de 0,5 % l'an prochain le sacrifice devrait porter sur 38 milliards et, si elle était nulle, il devrait être de 44 milliards d'euros.

Et encore faudrait-il ajouter à ces sommes 5 milliards d'euros d'amende que devra payer la France en 2013 à Bruxelles au titre d'anciennes condamnations fiscales.

Alors, certes, la charge de la dette devrait s'alléger quelque peu du fait que, fin septembre, le taux d'intérêt payé par l'État français lors de ses émissions nouvelles de dette (toute maturité confondue) est tombé à un plus bas record de 1,98 %. Il aurait été déjà économisé pour 1,4 milliard d'euros à ce titre fin juillet. Mais cela ne suffit pas, tant s'en faut !

Dans ces conditions, de l'intérieur même de la majorité PS monte l'appel à plus de souplesse sur l'objectif de 3 % en 2013.

Claude Bartolone, président de l'assemblée nationale, a déclaré : « *Je pense que c'est intenable* » et Elisabeth Guigou, présidente PS de la commission des Affaires étrangères à l'Assemblée nationale, a remarqué que

cet objectif « *est soutenable si on connaît un regain de croissance* ».

Mais, simultanément, F. Hollande et J.-M. Ayrault vont répétant qu'il n'est pas question de revenir sur cet engagement pris par Sarkozy.

Les contradictions sont aussi très fortes du côté des Verts qui ont pris position contre le Pacte budgétaire, tandis que les ministres Verts acceptent cette contrainte folle des 3 %.

Tout cela témoigne d'un manque de cohérence qui ouvre le champ de l'intervention pour développer le mouvement populaire, ainsi qu'ont commencé à le montrer la manifestation du 30 septembre à l'appel du Front de gauche, pour un référendum sur le TSCG, et celle du 9 octobre, à l'appel de la CES et de la CGT, pour défendre l'emploi industriel.

François Hollande a dit sur *TF1* qu'il a deux grandes priorités (le chômage et la dette) et l'ambition ultime d'un redressement productif de la France, après deux ans d'efforts « *partagés* ».

Cependant, le chemin qu'il entend faire emprunter, pour l'heure, aux Français signifie, pour ce qui concerne la dette, un rationnement de la dépense publique dont la croissance pour 2013 serait nulle en valeur et, aussi, quoiqu'il en dise, plus de prélèvements sur les salariés et les retraités.

On sait, depuis la Conférence sociale, qu'au nom du redressement de la compétitivité de la France se cherche la possibilité de fiscaliser une large part des cotisations sociales patronales. Ce « *choc de compétitivité* » par une forte diminution du « *coût du travail* » métamorphoserait le financement de la protection sociale, revendiqué depuis très longtemps par le Medef.

C'est l'orientation que devrait proposer, le 5 novembre prochain, le rapport demandé sur ces sujets à l'ancien président d'EADS, Louis Gallois, avec un basculement de l'ordre de 30 à 60 milliards d'euros des entreprises vers des prélèvements sur les salariés et leurs familles, surtout. Avec, bien sûr, le risque qu'une telle ponction sur le pouvoir d'achat salarial n'entraîne un effondrement de la demande !

Face aux hésitations dans le choix des formules dont font preuve l'Élysée et Matignon en parlant désormais de « *trajectoire de compétitivité* », voire de « *pacte de compétitivité* », plutôt que de « *choc de compétitivité* », les patrons de l'Association française des entreprises privées (Afepe), qui regroupe la quasi-totalité du CAC 40 et des grandes entreprises françaises, ont lancé une sorte d'ultimatum, en réclamant notamment que, dans le futur pacte, l'État s'engage à réaliser « *60 milliards d'euros d'économies au cours des cinq prochaines années* », soit 3 points de produit intérieur brut.

Pour y parvenir, ces dirigeants de grands groupes demandent une baisse des cotisations sociales de 30 milliards d'euros sur deux ans, qui viserait « *les salaires moyens* [2 Smic et plus] » et serait financée pour moitié par un relèvement de la TVA à 21 % (contre 19,6 % actuellement) et par la baisse des dépenses publiques. Ils réclament aussi une baisse de l'impôt des sociétés « *au niveau de nos voisins européens* ».

Tenu de se préoccuper, malgré tout, de la dynamique de la demande intérieure et, singulièrement, de la consommation des ménages tenu aussi de se différen-

cier des exigences du Medef et de la droite, l'Élysée est hésitant sur la façon de présenter l'opération, cherchant à indiquer que l'effort demandé porterait sur tout le quinquennat au lieu d'être exigé en une fois et assurant que la compétitivité ne se mesure pas seulement à l'aune du coût du travail...

Quant à la lutte contre le chômage, elle a été ouverte par la relance des contrats précaires et aidés avec une insuffisance critiquée sur la formation, une diminution de la durée des contrats (contrat de génération de trois ans alors que les contrats emplois jeunes étaient de cinq ans) et de nouvelles baisses du coût salarial de l'emploi, *via* des allègements de cotisations sociales patronales s'agissant des contrats de génération, ou *via* un subventionnement, s'agissant des contrats d'avenir.

En même temps F. Hollande comme J.-M. Ayrault ne cessent de dire qu'ils recherchent un nouveau « *compromis historique* » entre le Medef et les syndicats de salariés avec, particulièrement, la « *flexicurité* », allant jusqu'au retour des accords « *compétitivité-emploi* » de Sarkozy.

F. Hollande laisse monter sans cesse Montebourg sur les dossiers des entreprises en difficulté, comme PSA ou Arcelor Florange, mais c'est pour faire comprendre finalement aux salariés concernés que, certes la gestion patronale, les grands actionnaires et, surtout, « *la crise* » ont une grande responsabilité dans ces difficultés, mais qu'il n'y a pas d'autres choix possibles pour les entreprises concernées que d'accepter des restructurations contre l'emploi. Le tout, assure-t-on, étant de mieux les accompagner socialement, alors que continue d'être gravement sous-estimé le besoin d'une véritable explosion de la dépense de formation.

La BP au cœur du bras de fer

Comme le président de la République l'avait promis, un projet de création d'une Banque publique d'investissement (BPI), pour les PME et pour l'industrie, a été adopté en Conseil des ministres le 17 octobre dernier.

Cette décision était très attendue car, au contraire de l'austérité budgétaire et salariale actuelle, vouée à rassurer les marchés financiers et à consolider l'orientation en cours de la BCE, contre l'emploi et la croissance réelle, il est en effet impératif de développer les moyens d'une maîtrise nouvelle du crédit bancaire pour sécuriser l'emploi et la formation, engager une transition écologique, et commencer à impulser un « *redressement productif* ».

Mais le projet gouvernemental de BPI ne s'inscrit pas dans cette épure. Il demeure en effet inspiré par une doctrine d'intervention étatiste se contentant d'essayer de corriger à la marge « *les défaillances du marché* » caractérisées, aujourd'hui, par le refus des banques de faire crédit pour le développement économique et les PME pour cause de rentabilité insuffisante.

C'est le soutien à l'investissement des entreprises innovantes et exportatrices si souvent dans l'orbite de grands groupes, et surtout pas des « *canards boiteux* » (9), qui sera l'objectif central de la BPI, sans aucune conditionnalité en matière d'emploi, de formation, de progrès écologiques. Autrement dit, le soutien à l'accumulation de capital, qui, sous l'empire de la rentabilité financière, conduit à une utilisation des technologies informationnelles contre l'emploi, sans parler des effets

d'aubaine possibles et du fait que, ainsi conçue, la sélectivité du financement de la BPI pourrait largement bénéficier à des entreprises qui délocaliseront.

Les ressources de la BPI seraient limitées avec, au bout du compte, une capacité de financement de 30 milliards d'euros en prêts et garanties à laquelle s'ajouterait une capacité d'intervention en fonds propres de 10 milliards euros... à comparer avec l'encours de crédits aux entreprises qui, en août dernier, se chiffrait à plus de 1 007 milliards d'euros (10) ! C'est dire, en réalité, la minceur des moyens.

Surtout, la BPI, pour se refinancer, disposerait certes d'une réaffectation partielle des sommes collectées en Livret A et Livret de développement durable (LDD) mais, pour l'essentiel, ferait appel au marché financier, ne pouvant accéder à la monnaie créée par la BCE.

Autrement dit, ses opérations seraient très conditionnées par la rentabilité financière, ne stimuleraient aucun changement des critères du crédit et des relations banques-entreprises et n'auraient aucun lien avec la politique monétaire de la BCE, tandis que l'octroi de quelques pouvoirs aux Régions s'inscrirait dans une « *gouvernance* » très centralisée !

Enfin, après avoir confié la présidence de la BPI à J.-P. Jouyet, actuel dirigeant de la CDC et ancien ministre de Sarkozy, J.-M. Ayrault a décidé de faire mener par le N° 2 de Capgemini, grand groupe privé spécialiste de l'externalisation, une « *mission de préfiguration de la direction générale* »... Bref, de devenir le prochain directeur général.

Toutes ces contradictions fortes peuvent conduire à l'échec de ce que les Français ont cherché à engager, contre le chômage et l'austérité, le 6 mai dernier en se résolvant à voter pour F. Hollande.

C'est dire la nécessité absolue que nous nous saisissons enfin de nos propres avancées pour aider les salariés, les populations à intervenir pour lever ces contradictions.

Changer de cap

Face à ces contradictions et reculades, il est indispensable de chercher à rassembler sur d'autres options pour que ce que les Français ont cherché à signifier le 6 mai dernier en votant comme ils l'ont fait débouche sur un succès et non sur un nouvel échec qui serait sanctionné par le retour d'une droite extrémisée.

Dans quel sens avancer ? Cela peut concerner au moins cinq pistes pour une alternative :

- Face à la « *flexicurité* », la lutte pour une sécurisation de l'emploi et de la formation construite sur la conquête de nouveaux pouvoirs des salariés et une très forte expansion de la dépense de formation ;

- Face à la baisse du coût du travail, la baisse du coût du capital, face à la baisse des « *charges sociales* », celle des charges financières du crédit aux entreprises, avec la lutte pour un Pôle financier public et un nouveau crédit sélectif pour les investissements de l'entreprise dont le taux d'intérêt serait d'autant plus abaissé, jusqu'à être nul, voire négatif, que ces investissements programmeraient plus d'emploi et de formation ;

- Face au pacte budgétaire (TSCG), la lutte pour le financement d'une relance massive des services publics grâce à la création monétaire de la BCE, *via* un Fonds

social, solidaire et écologique de développement européen et une réforme radicale de fiscalité ;

- Face à l'augmentation de la CSG, la lutte pour une refonte des prélèvements obligatoires notamment une nouvelle fiscalité ainsi qu'une réforme du calcul des cotisations sociales patronales incitatives à l'essor de l'emploi, des qualifications, des salaires et pénalisant les placements financiers ;

- Face aux privatisations, les luttes pour une nouvelle maîtrise sociale des entreprises publiques et la promotion de Pôles publics d'impulsion et de coopération favorisant un redressement des filières industrielles et de services... ■

(1) Conférence de presse commune de Pierre Moscovici et Wolfgang Schäuble du 27 août 2012.

(2) INSEE : « La zone euro sous tension », Note de conjoncture, juin 2012.

(3) INSEE : « Enquête trimestrielle de conjoncture dans l'industrie », Informations Rapides, octobre 2012.

(4) L'expansion.com : « La récession s'intensifie en zone euro », 24 octobre 2012.

(5) *Les Échos* du 18 septembre 2012.

(6) Banque de France : *STAT INFO*, 3 octobre 2012.

(7) Un déficit structurel correspond à un solde négatif des finances publiques sans tenir compte de l'impact de la conjoncture sur la situation des finances publiques (situation d'excédent structurel en cas de solde positif). En fait, nul n'est d'accord sur le mode de calcul de ce solde dont la pertinence est, par ailleurs, contestée par nombre d'économistes.

(8) Cour des comptes : « Rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques », La Documentation française, juillet 2012.

(9) JP Jouyet a eu cette expression pour signifier que la BPI ne financerait pas la relance du site d'ArcelorMittal à Florange. Cela a entraîné une telle protestation, d'autant plus que Montebourg s'est impliqué dans le dossier en prétendant vouloir faire face à la « *multinationale* » que F. Hollande, lui-même s'est senti obligé de se démarquer de J.-P. Jouyet en déclarant, lors d'une conférence de presse à l'issue du sommet de Bruxelles : « *Florange n'est pas un canard boiteux. Florange fait partie d'Arcelor-Mittal et, à ma connaissance, Arcelor-Mittal n'est pas un canard boiteux, c'est une grande entreprise* ». Cependant le président de la République a signifié aussi que cette entreprise n'aurait pas droit à un soutien de la BPI.

(10) Banque de France, *STAT INFO*, le crédit aux entreprises, septembre 2012.

